



Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 29 AVRIL 2010

Le Conseil des ministres s'est tenu le jeudi 29 avril, de 12 heures 30 à 14 heures 20 mn, au Palais de la Présidence de la République au Plateau, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Laurent Gbagbo, Président de la République.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président de la République a fait deux commentaires : l'un portant sur l'Etat de la reconstruction des tribunaux et palais de justice au centre et au nord du pays. Il a donné des instructions afin que les édifices administratifs puissent être reconstruits ou érigés afin de marquer un retour à la normale.

Par ailleurs, le Président de la République a rappelé les deux visites officielles qui se sont déroulées à quelques jours d'intervalle.

Celle du Président de la Guinée qu'il a qualifiée de visite fraternelle et de bon voisinage, aura permis des échanges fructueux entre les deux pays. Le constat auquel sont parvenues les deux parties est que les pays du fleuve Mano sont en voie de stabilisation, même si des progrès restent à faire.

Le Président de la République a également fait allusion à la visite du Président Abdoulaye Wade. Cette visite qui aura permis, quant à elle, de revivifier les liens entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal. L'essentiel des échanges a porté au demeurant sur les enjeux de l'intégration africaine, et sur les perspectives d'évolution de l'Uemoa.

Le Président a relevé une concordance d'analyse avec son hôte en ce qui concerne le renforcement d'un espace économique plus cohérent.

A - PROJETS DE DECRETS

Mesures générales

Au titre du ministère des Mines et de l'Energie

Sur exposé du Ministre des Mines et de l'Energie, le Président de la République a signé trois (03) décrets :

Décret portant attribution d'un permis de recherches minières à la Société Golden Oriole Côte d'Ivoire SARL dans le Département de Guiglo ;

Décret portant attribution d'un permis de recherches minières à la Société T.D. Continental SA dans les Départements de Korhogo et de Ferkessédougou ;

Décret portant attribution d'un permis de Recherches minières à la Société New African Business Corporation SA (NABC SA) à Kouassi-Daté Kro dans le Département de Koun-



Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Fao.

En outre, le Ministre des Mines et de l'Énergie a informé le Conseil du bon déroulement du programme destiné à mettre fin à la pénurie épisodique de fourniture d'électricité. Il a rassuré le Conseil quant à la résolution de cette question au plus tard le 31 mai 2010. Il a toutefois expliqué que les tensions actuelles sont aggravées par des pannes intervenues sur le réseau à cause du matériel qui nécessite d'importantes rénovations.

B- COMMUNICATIONS

B-1 Mesures générales

Au titre du Premier ministre, Chef du gouvernement

Le Conseil des Ministres a entendu une communication relative au programme de travail gouvernemental avril-mai-juin 2010 – actions prioritaires par axes stratégiques.

Ainsi, douze (12) axes stratégiques ont été identifiés. Ceux-ci prennent en compte l'essentiel des préoccupations de nos compatriotes.

Il s'agit de:

Assurer l'approvisionnement régulier des industries et des ménages en électricité et en eau,

Améliorer la sécurité des personnes et des biens au quotidien,

Lutter contre la pénurie et le renchérissement des prix des denrées de première nécessité,

Améliorer l'environnement et la qualité de vie des populations, avec un accent prioritaire sur la lutte contre l'insalubrité,

Intensifier la lutte contre la corruption et le racket,

Faciliter l'accès aux services sociaux de base et aux infrastructures,

Réformer les filières de production agricole,

Améliorer l'environnement des affaires et prendre en charge les préoccupations urgentes du secteur privé,

Assainir l'environnement judiciaire et promouvoir les droits humains,

Améliorer la gouvernance dans les administrations publiques, les établissements publics et les sociétés parapubliques,

Accentuer la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence,

Assurer la maîtrise des effectifs et de la masse salariale dans la fonction publique, ainsi que des charges de fonctionnement de l'Etat.

Après délibération, ce programme a été adopté par le Conseil des Ministres.

Au titre du ministère de la Fonction publique et de l'Emploi

Le Conseil des Ministres a entendu une communication conjointe du Ministre de la



Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Fonction Publique et de l'Emploi et du Ministre de l'Agriculture relative à la question du travail des enfants dans les plantations de cacao.

Cette communication propose une série d'actions destinées à mieux informer les partenaires internationaux sur la situation réelle qui prévaut dans notre pays. Elle énonce également différentes mesures déjà prises par le Gouvernement en vue de faire face à ce phénomène dont la Côte d'Ivoire a clairement pris conscience et qu'elle tente d'éradiquer.

En dépit des contraintes budgétaires, différentes mesures complémentaires actuellement en voie d'être prises démontrent la bonne volonté de la Côte d'Ivoire face à ce problème. La nécessité d'une meilleure information a été rappelée et a conduit à la mise en place d'une équipe restreinte qui aura pour tâche tant au plan local qu'à l'international, de défendre l'image de la Côte d'Ivoire et de son cacao.

Cette tâche nécessite les efforts de tous, compte tenu de l'importance de l'agriculture dans l'économie ivoirienne.

Le Président de la République a demandé au Gouvernement d'intensifier les efforts en ce domaine.

B- 2 Mesure individuelle

Au titre du ministère de la Production animale et des Ressources halieutiques

Le Conseil des Ministres a entendu une communication relative à la mise en détachement auprès de la Commission de l'Union Africaine à Addis-Abeba (Ethiopie) pour une période de trois (03) ans de Docteur Bodjo Sannes Charles, Vétérinaire.

Avant de lever la séance, le Président a rappelé l'importance de l'instauration d'un climat propice à la sortie de crise. A cet effet, il a invité chaque membre du Gouvernement à transcender les clivages afin de contribuer à l'apaisement des esprits.

Fait à Abidjan, le Jeudi 29 avril 2010

**Pour le Conseil des Ministres
Le Ministre de la Communication,
Porte-parole du Gouvernement**